

Présent(e)s :

Antoine Ivarnes, Frédéric Roux, Yves Nicolas, Christine Fossion, Eric Armand, Jean-Charles Fournon, Christian Antoine, Sophie Liotaud, Sylvie Recordier

Pouvoir(s) :

René Vialis à Christian Antoine

Jean-François Facila à Antoine Ivarnes

Secrétaire de séance :

Eric Armand

A l'ordre du jour

Institution de la TA (taxe d'aménagement) et vote des taux

L'institution de la TA (taxe d'aménagement) en remplacement de la TLE (taxe locale d'équipement) sera appliquée à partir du 1er mars. Les modes de calculs ont changé. Il ne sera pris compte que la surface habitable + les surfaces tels que les garages. Nous devons fixer le taux de base et les exonérations possibles.

Propositions :

- Taux général : 3 %
- Locaux à usages industriels : exonération totale
- Les commerces de détail inférieurs à 400 m² : exonération totale
- Locaux d'habitat et d'hébergement bénéficiant d'un prêt aidé de l'état : exonération totale
- Pour les habitations principales financées avec le prêt à taux zéro (PTZ) : au-delà des 1ers 100 m² : exonération à 50% -
- Logements sociaux bénéficiant du taux réduit de TVA financés en PLS & PLUS : exonération totale

Votés à l'unanimité

Maintien de 1% de formation pour le CNFPT (centre national de formation publique territoriale)

Faisant suite à un projet ministériel proposant une mesure qui ampute les ressources de service public de la formation de 33,8 millions d'€ par an et abaissant la cotisation versée au CNFPT de 1% à 0,9%. Certaines craintes relatives à ce projet sont émises.

Le vœu du maintien de 1% de la formation pour le CNFPT est voté à l'unanimité.

Libéralisation des plantations des vignes

La Commission Européenne a décidé en 2008 de libéraliser les plantations des vignes, la directive est applicable en 2016. Une telle décision est dommageable en France pour de nombreuses raisons lues et débattues.

Un avis défavorable concernant cette libéralisation de plantation des vignes est voté à l'unanimité.

Questions diverses

- renouvellement DSP Camping. Un appel à candidatures a été lancé sur Internet. Nous attendons les réponses. La réception des candidatures est prévue pour le 23 novembre. La reconduction du contrat identique démarrerait en février 2012. Le choix des candidats retenus se fera le 26 novembre à 10h à la mairie.
- affermage gîtes « Les Ste-Jalle ». Nous sommes dans l'obligation d'organiser un appel à candidatures sous forme de marché ouvert.
- la FRAPNA dénonce un projet du département concernant l'utilisation du bois dans le futur pour alimenter la chaudière de la ferme aux crocodiles. Concernant notre vallée, l'accès à nos forêts est très compliqué mais cela peut aider le développement économique.
- dossier d'urbanisme : projet d'un village de vacances dans le quartier de la glacière. Durant le débat il est mis en avant les bénéfices que cela amènera pour la commune en termes de taxes et eau mais par contre, ce projet ne fera venir que des personnes durant les saisons de vacances, il n'amènera pas des personnes faisant vivre le village le reste de l'année, les maisons seront vides les mois creux, ce village fera concurrence au village de vacance Les Ste-Jalle et au camping, l'animation qu'il va amener pourraient déranger les nouveaux habitants du jardin des Jallias...
- un avis favorable est donné pour la construction du hangar de Denis.
- une déclaration préalable pour l'agrandissement de la maison de M. Brosille est rentrée
- un avis favorable est donné pour la construction d'une maison à la glacière de M. Tosi.
- suite à la dernière réunion cantonale, nous aurons les subventions pour la dernière tranche de toiture des gîtes et pour l'Église notre Dames de Beauvert (pas pour la chapelle car elle n'est pas classée). Les subventions pour le cabinet médical seront accordées à condition de trouver un médecin.
- recherche de médecins : des demandes ont été insérées dans les magazines de diverses universités & journaux de médecins belges et des courriers auprès des facultés du Nord Est de la France ont été envoyés Une rencontre a eu lieu à la mairie avec Henry Gruere et Martine Goetz concernant le projet d'un médecin à la maison sociale de Curnier. Toute l'énergie est actuellement mise principalement à la mise en place de la fusion et le projet de médecin fait partie de différentes pistes de réflexions à venir afin de diversifier l'activité dans le futur. Une rencontre avec les responsables du projet de maison médicale pluridisciplinaire de Nyons est prévue. La MSA souhaite faire des antennes mais, à première vue, les médecins sont contre.
- projet du skate park : une réunion a eu lieu à la mairie avec les jeunes et les animateurs. Ils vont accompagner les jeunes dans la réalisation d'une étude d'implantation, de surface, des matériaux nécessaires, d'un budget et de la sécurité et pour se mettre en association junior avec l'aide d'une association support. Une prochaine réunion aura lieu de 14 décembre à 15h à la mairie.
- Pour l'installation des illuminations de Noël, nous avons pensé pouvoir bénéficier de la nacelle de Nyons mais, au niveau des assurances, ce n'est pas possible. La location d'une nacelle coûte sans chauffeur 200 € la matinée. Il pourrait être envisagé de les installer définitivement (pour 5 ans par exemple).
- la signature d'une pétition pour le camp d'Achraf, est demandée. Cela relève du privé.
- le bulletin municipal est en préparation pour être distribué avant la fin de l'année. Chaque sujet qui y sera abordé est passé en revue.
- le rapport d'activité et bilan de la CCVE sont arrivés et consultables par tous
- débat sur l'adhésion au PNR : samedi prochain, Michel Grégoire et Pierre Combes viennent débattre avec nous sur l'adhésion au PNR.

Le conseil municipal clôture ses travaux à 12h30